

École de criminologie
Université de Montréal

Été 2026

Plan de cours
CRI2427A- Violences conjugales

Lundi 8h30 à 15h30
Du 04 mai au 22 juin 2026

Campus Montréal

Chargé de cours :

Etienne Garant
PhD, Criminologie
Etienne.garant@umontreal.ca

Descripteur officiel du cours

Théories, typologies, facteurs de risque et conséquences liés à différents types de violence conjugale. La décision de rester ou de quitter la relation violente. Aspects judiciaires, méthodes de dépistage, d'évaluation, d'intervention et de prévention.

Objectif du cours

Objectifs généraux

Permettre une intégration des théories du phénomène de la violence conjugale et de ses effets sur les membres de la famille. Apprendre à analyser les enjeux associés au développement et au maintien des comportements violents, mais surtout au phénomène de la victimisation et des stratégies de prévention et d'intervention

Objectifs spécifiques

- Conceptualiser le phénomène de la violence conjugale selon différentes perspectives ;
- Analyser les facteurs de risque et de protection chez les victimes et les agresseurs ;
- Évaluer les conséquences pour les victimes.
- Développer des habiletés d'analyse de cas.
- Se familiariser avec des stratégies de prévention et d'intervention

Approches pédagogiques

- **Exposés** magistraux en classe.
- **Lectures** : Les étudiants devront lire attentivement les textes associés à chaque séance de cours. Les lectures obligatoires déposées sur Studium feront partie de la matière à l'examen.
- **Enregistrements** audio-visuels lorsque jugés pertinents afin de bonifier la matière présentée en classe (obligatoires présentés en classe)
- **Participation** active en classe : Les étudiants sont encouragés à participer le plus possible lors des séances en classe. Certains ateliers ont été développés afin de favoriser la participation des étudiants mais aussi, dans le but d'échanger sur leurs croyances et parfois, leurs présupposés.

Disponibilités

Toutes questions relatives au cours seront répondues durant le cours ou sur rendez-vous si nécessaire. Prenez note que vos questions doivent claires et précises et que les cours ne vous seront pas résumés. Pour des rendez-vous ou toutes autres communications, **veuillez le faire par courriel** (les messages via Studium ne seront pas répondus). Prévoir un délai de réponse de 48 heures ouvrables.

Calendrier et planification pédagogique

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/Évaluations des apprentissages	Lecture(s) à faire avant le cours
BLOC A : THÉORIES, FACTEURS INDIVIDUELS ET CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA VIOLENCE			
1 4 mai	<p>Avant-midi Introduction, mise en contexte et présentation du cours</p> <p>La violence conjugale, c'est quoi?</p> <p>Après midi (A)symétrie de la violence conjugale? Modèles théoriques de la violence conjugale</p>	<p>Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM</p>	<p>Flynn, C., Maheu, J., Godin, J., & Fortin-Otis, É. (2022). Les définitions théorique, politique et empirique de la violence conjugale. Lorsque la neutralité contribue à réaffirmer la domination masculine. Pratiques et recherches féministes en matière de violence conjugale. Coconstruction des connaissances et expertises, 35-49.</p>
2 11 mai	<p>Avant-midi Facteurs de risques de la perpétration de violence conjugale</p> <p>Après midi Les typologies d'agresseurs et d'agresseuses</p>	<p>Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM</p>	<p>Gosselin, M., Lafontaine, M. F., & Bélanger, C. (2005). L'impact de l'attachement sur la violence conjugale : état de la question. <i>Bulletin de psychologie</i>, 479(5), 579-588.</p> <p>Lessard et coll. (2015). Les violences conjugales, familiales et structurelles: vers une perspective intégrative des savoirs. <i>Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine</i>. no 22, 2015, p. 1-26</p>

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/Évaluations des apprentissages	Lecture(s) à faire avant le cours
3 18 mai	Congé universitaire Journée nationale des Patriotes		
4 25 mai	Avant-midi Examen intra (35%)	Examen en classe (35%) Durée de 3h	
BLOC B : ENJEUX SOCIAUX, CONSÉQUENCES ET INTERVENTION			
	Après midi Les adolescents et la violence intime	Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM	Tourigny, M., Lavoie, F., Vézina, J., & Pelletier, V. (2006). La violence subie par des adolescentes dans leurs fréquentations amoureuses: incidence et facteurs associés. <i>Revue de psychoéducation</i> , 35(2), 323-354.
5 1 ^{er} juin	Avant-midi Contextes de la violence et populations vulnérables Après midi Conséquences de la violence : victimisation, enfants exposés, rupture	Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM	Daligand, L. (2019). Chapitre III : Le cycle de la violence. Dans : Liliane Daligand éd., <i>Les violences conjugales</i> (pp. 62-85). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France. Falaise, I. (2015). Prologue. Dans <i>Le monstre</i> (pp. 9–21). Libre Expression.

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/Évaluations des apprentissages	Lecture(s) à faire avant le cours
<p>6 8 juin</p>	<p><u>Avant-midi</u> Le traitement, l'évaluation et l'accompagnement des auteurs de violences conjugales</p> <p><u>Après midi</u> L'accompagnement des victimes de violences conjugales</p>	<p>Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM</p>	<p>Brodeur, N., Lesieux, É., Rinfret-Raynor, M., & Pépin-Gagné, J. (2014). Portrait des programmes québécois d'aide aux conjoints ayant des comportements violents. <i>Service social</i>, 60(1), 1-14.</p> <p>CIUSSS de la Capitale-Nationale. (2024). Guide d'intervention pour soutenir les pratiques professionnelles en matière de violence conjugale. https://www.youtube.com/watch?v=NQNggkORv4g</p>
<p>7 15 juin</p>	<p><u>Avant-midi</u> Quiz en classe (20%)</p> <p>Prévention des violences conjugales : Le <i>Ontario Domestic Assault Risk Assessment</i> (ODARA) et le <i>Brief Spousal Assault Form for the Evaluation of Risk</i> (B-SAFER)</p> <p><u>Après midi</u> Prévention des violences conjugales : Tribunal spécial, loi sur les conjoints, bracelets électroniques</p>	<p>Rencontre en classe cours magistral Power point troué disponible sur StudiUM</p>	<p>Jaquier, V., & Vuille, J. (2013). Les violences conjugales : de l'intervention à la prévention. Dans M. Cusson, S. Guay, J. Proulx & F. Cortoni (Éds.), <i>Traité des violences criminelles</i> (pp. 673–698). Hurtubise.</p>
<p>8 22 juin</p>		<p>Examen final en classe Portant sur les cours 4 à 7 (45%)</p>	

Modalités d'évaluation des apprentissages

Date/Durée/ Heure	Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation	Outils d'évaluation	Critères de correction	Pondération
25 mai Durée : 3h En classe	<ul style="list-style-type: none"> Répondre adéquatement aux questions en lien avec la matière vue en classe du Bloc A. Capacité de mettre en pratique les théories dans un contexte de mise en situation. Faire preuve d'esprit critique face aux affirmations mais aussi, aux mises en situation présentées. 	Examen Intra Matériel autorisé : aucun	Exactitude des réponses.	35 %
15 juin Durée : 1h En classe	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux questions de lectures convenablement 	Quiz 1 Matériel autorisé : aucun	Exactitude des réponses au quiz.	20 %
22 juin Durée : 1h En classe	<ul style="list-style-type: none"> Répondre adéquatement aux questions en lien avec la matière vue en classe du Bloc B. Capacité de mettre en pratique les théories dans un contexte de mise en situation. Faire preuve d'esprit critique face aux affirmations mais aussi, aux mises en situation présentées. 	Examen final Matériel autorisé : aucun	Exactitude des réponses. L'évaluation portera sur la matière vue en classe au Bloc B.	45 %

Règles pour les évaluations	
Absence à un examen	<p>L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept (7) jours suivant l'absence.</p> <p>Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.</p> <p>Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. (Article 9.9)</p> <p>À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf</p>
Retard dans la remise des travaux	<p>Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.</p> <p>Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Après cinq jours de retard sans motif valable, la note de zéro sera attribuée.</p>
Normes de présentation des travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de rédaction d'un travail universitaire : https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire • Citer ses sources : https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/ • Pour tous vos travaux, et sauf indication contraire du chargé de cours, vous devez utiliser les normes APA (7^e édition) : https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa
Consignes pour le dépôt des travaux	(facultatif)
Qualité de la langue	<p>L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. (Article 9.1d)</p> <p>Jusqu'à 10 % de la valeur d'un travail pourra être enlevé pour les fautes de français, à raison de 0.5 point par faute. À noter : cette règle ne s'applique pas aux évaluations rédigées en salle de classe.</p>
Communication des résultats	Les notes préliminaires seront déposées dans StudiUM. La note officielle paraîtra dans le centre étudiant.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très Bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	- de 50

Dates importantes

Date limite d'abandon sans frais **12 mai 2026**

Date limite d'abandon avec frais **05 juin 2026**

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance.

Évaluation de l'enseignement

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

La période d'évaluation de l'enseignement se déroule de la 11^e à la 13^e semaine du trimestre. Pour accéder au système en ligne, cliquez sur le lien suivant : umontreal.ca/evaluez

Références bibliographiques

- Cechova-Vayleux, E., Leveillee, S., Lhuillier, J. P., Garre, J. B., Senon, J. L., & Richard-Devantoy, S. (2013). Singularités cliniques et criminologiques de l'uxoricide: éléments de compréhension du meurtre conjugal. *L'Encéphale*, 39(6), 416-425.
- Cusson, M., Guay, S., Proulx, J. & Cortoni, F. (2013). *Traité des violences criminelles : les questions posées par la violence, les réponses de la science*. Éditions Hurtubise.
- Gouvernement du Québec, Ministère de la Sécurité publique. (2017). *Criminalité au Québec : infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2017*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/violence-conjugale/stats_violence_conjugale_2017.pdf
- Hahn, J. W., McCormick, M. C., Silverman, J. G., Robinson, E. B., & Koenen, K. C. (2014). Examining the impact of disability status on intimate partner violence victimization in a population sample. *Journal of interpersonal violence*, 29(17), 3063-3085.
- Jenkins, S. S., & Aubé, J. (2002). Gender differences and gender-related constructs in dating aggression. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 28(8), 1106-1118.
- Karakurt, G., Whiting, K., Van Esch, C., Bolen, S. D., & Calabrese, J. R. (2016). Couples therapy for intimate partner violence: A systematic review and meta-analysis. *Journal of marital and family therapy*, 42(4), 567-583.
- Lalande, C., Gauthier, S., Bouthillier, M. È., & Montminy, L. (2018). Difficultés éthiques liées à l'intervention auprès des femmes victimes de violence conjugale qui ne désirent pas dénoncer la violence qu'elles vivent aux autorités. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1).
- McDermott, R. C., & Lopez, F. G. (2013). College men's intimate partner violence attitudes: Contributions of adult attachment and gender role stress. *Journal of counseling psychology*, 60(1), 127
- Patard, G., Ouellet, F., Leclerc, C. & Cousineau, M.-M. (2020). Portrait des violences subies par des femmes en contexte conjugal : prévalence, occurrence, cooccurrence des violences et gravité. *Service social*, 66 (1), 115–126
- Smith, L. S., & Stover, C. S. (2016). The moderating role of attachment on the relationship between history of trauma and intimate partner violence victimization. *Violence against women*, 22(6), 745-764.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

- Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/>
- Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>
- Services du réseau des bibliothèques : <https://bib.umontreal.ca/>

Utilisation des technologies en classe

Captation audio et vidéo du cours

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de la chargée de cours ou du chargé de cours. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

StudiUM

Une plateforme numérique d'apprentissage du cours sera mise à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le chargé de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Vous êtes responsable de votre équipement technique et de votre environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

Pour obtenir de l'aide technique

Pour du soutien technique, vous pouvez contacter l'équipe de soutien StudiUM en consultant le lien suivant : <https://studium.umontreal.ca/> ou en appelant au 514-343-6111 poste 44944.

En cas de problèmes techniques pendant un examen

Pour justifier une impossibilité de répondre aux tests en raison d'un problème technique émanant de StudiUM, vous devrez avoir avisé immédiatement votre chargé de cours.

Sur réception de vos informations, nous ferons les vérifications. Vos tentatives de connexion et l'existence d'un réel problème technique seront vérifiées et validées auprès du service technique de StudiUM. Sur cette base, l'article 9.8 du règlement des études du 1er cycle pourrait s'appliquer. Nous communiquerons avec vous, dans les plus brefs délais.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

L'utilisation de tout moyen de communication ou d'outil pédagogique est strictement réservée à des fins pédagogiques.

Pour toute aide technique concernant des outils institutionnels autres que StudiUM

Lien pour le clavardage : clavardage.ti.umontreal.ca.

Pour du soutien informatique, consultez la page [Soutien à distance 24/7](https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html) : <https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html>

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlements des études

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Politique d'intégration : soutien aux étudiants en situation de handicap

Les facultés ont la responsabilité de mettre en place les mesures d'accommodement aux examens de leurs cours pour les étudiants inscrits au service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH). Vous devez tout d'abord vous inscrire au service de [Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\)](#). Un conseiller évaluera vos besoins.

Dans les deux premières semaines de cours, il est fortement recommandé d'informer les chargés de cours et de leur remettre la lettre des mesures d'accommodement émise par le SESH.

Pour demander des mesures d'accommodement aux examens, vous devez remplir le formulaire en ligne sous l'onglet de la Faculté de l'éducation permanente sur le site suivant : <http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/>.

Attention, pour être mis en place, un accommodement doit être demandé avant la date limite :

- **21 jours** avant la date de l'examen lors des trimestres d'automne et d'hiver.
- **14 jours** avant la date de l'examen lors du trimestre d'été.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; inventer des faits ou des sources d'information ; obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

Lors des examens : utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; s'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité et règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude : <https://integrite.umontreal.ca/>.